



# SAINT LUB'INFOS

N°49 - JUIN 2015

Madame, Monsieur,

Quel plaisir que de voir les beaux jours revenir, les jardins fleuris, parfumés et prêts à accueillir légumes et fruits frais. Nous avons la chance de vivre aux portes de la ville tout en ayant le privilège d'être en pleine nature : donc protégeons-la de toutes les façons possibles et respectons-la au quotidien, individuellement et collectivement !

Baisses des dotations publiques, chômage, frilosité des banques, délinquance, ..., notre commune n'est pas épargnée par tous ces problèmes de société mais une chose est sûre : l'équipe municipale tient à garder une part d'optimisme, à avoir des projets et à tout mettre en œuvre pour que les plus importants voient le jour dans les meilleures conditions possibles. Soyez certains que chacun y va de ses compétences et de ses connaissances pour que notre commune continue à se développer, à se sécuriser et à s'embellir dans un cadre budgétaire sain. Notre village est doté d'un commerce de proximité, de petites entreprises, d'artisans et d'associations qui contribuent à sa vitalité : c'est une chance !

J'attire votre attention sur l'urgence de «recruter» des bénévoles pour assurer le bon fonctionnement de notre petite bibliothèque ; merci d'en parler autour de vous pour qu'une éventuelle fermeture s'annonce le plus tard possible.

Toute l'équipe du conseil municipal vous souhaite un bel été !

Didier Pigoreau, maire

## SOMMAIRE

P. 2	Dans la commune
P. 3	Budget communal
P. 4	À l'école
P.5	Du côté des associations
P. 6 & 7	À savoir
P. 8	Infos pratiques

T. 02 54 43 22 31 / [www.saintlubinenvergonnois.fr](http://www.saintlubinenvergonnois.fr)

# VIE DE LA COMMUNE

## UNE BORNE « HABIT BOX » POUR RECYCLER VOS TEXTILES

**Vous ne savez pas quoi faire de vos vieux vêtements et chaussures ?**

**Ne les jetez pas !**

Même usés, déchirés ou abîmés, leur matière première est recyclable !

Déposez-les dans la borne textiles « Habit box » installée au point propreté à côté de la salle des fêtes (80 sont en service sur l'ensemble du territoire d'Agglopolys).



Ces habits, draps ou bottes que vous donnerez seront autant de tonnes de déchets ménagers en moins dans les poubelles, et autant de ressources préservées. Seules conditions : qu'ils soient propres et secs !

En moyenne 56% des textiles déposés sont destinés à la revente à petits prix en France ou à l'exportation, 20% sont destinés à l'effilochage pour la fabrication de matières comme l'isolant, 19% sont directement recyclés pour produire des chiffons d'essuyage. La matière non valorisée représente moins de 5% des volumes collectés dont 1% des textiles sont utilisés en valorisation énergétique.



## LE COQ EST SUR LE TOIT...

Vous l'avez sûrement aperçue, une girouette a été posée sur le toit du préau de la future entrée de l'école. Encore quelques aménagements extérieurs dont l'accès piéton par la rue du Clos Vignot et enfants et parents pourront accéder à la cour en toute sécurité.

## BÂTIMENTS TECHNIQUES

L'extension des bâtiments techniques est achevée et opérationnelle. Une nouvelle organisation des locaux va permettre d'accueillir tout le matériel et les véhicules indispensables aux employés communaux. Cette réalisation, qui s'intègre parfaitement aux parties déjà existantes, a été rendue possible grâce à une subvention parlementaire du Sénat de 5 000.00 € et à la DSR (dotation de solidarité rurale) de 20 000.00 € du Conseil général « d'hier ».

L'équipe municipale a tenu à faire travailler des entreprises locales ; un choix assumé pour que l'argent de vos impôts contribue à maintenir l'emploi dans notre département ! L'ensemble des travaux de ce nouveau bâtiment (équipé d'un ascenseur pour stocker du matériel à l'étage, revient à 86 683.00 € H.T.



## VAL DES JONQUILLES

La société *3 Vals aménagement*, qui a en charge la vente des terrains du Val des Jonquilles, procède à une opération «vente flash» des terrains pendant les deux derniers week-end de juin.

Une campagne de communication est en place dans le secteur immobilier, chez les commerçants, et dans la presse :

**SAMEDI 20 ET 27 JUIN / FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS !**



**Jean-Paul Bongard**, embauché à la commune depuis avril 2001, profitera de sa retraite à compter du 1<sup>er</sup> juillet. Nous lui souhaitons bon vent.



Pendant les mois de juillet et août, les employés communaux seront assistés d'un employé saisonnier. Il se prénomme Romain et vous le croiserez probablement au détour d'une rue, d'un chemin ou d'un bâtiment.



## PETITS RAPPELS DE BON SENS, DE RESPECT ET DE SAVOIR VIVRE

Concernant les nuisances sonores, et selon l'arrêté préfectoral du 26/11/2009 (art 6.1 / propriétés privées) nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h





# BUDGET COMMUNAL

Le budget communal 2015 s'élève :

En section de fonctionnement (dépenses et recettes) à

**498 828,92 €**

En investissement (dépenses et recettes), à

**280 503,63 €**

**Il est à noter que la commune n'a pas augmenté les impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières) depuis 2013. Elle vient d'adhérer au pacte financier d'Agglopolys par esprit de solidarité. À voir dans l'avenir...**

Les principales dépenses d'investissement sont liées au Val des Jonquilles :

**Achat du terrain pour implanter cinq logements locatifs.** Ce terrain sera loué à la société Jacques Gabriel sous forme de bail emphytéotique pour une durée de 99 ans (64 000 €). Cet investissement sera financé pour partie par une subvention de l'Etat à hauteur de 50%.

**Nouvelle entrée de l'école** : construction du préau, aménagement du chemin piéton pour relier la rue du Clos Vignot et la rue des Cyclamens (rue du lotissement du Val des Jonquilles) : 65 000 €. Nous bénéficions d'une subvention parlementaire de 5 000 €.

**Aménagement sécuritaire** de l'entrée du Val des Jonquilles et de la Vrillière : 45 000 €. Nous avons demandé une subvention dans le cadre des amendes de police ; mais nous n'avons pas encore eu de réponse quant au montant.

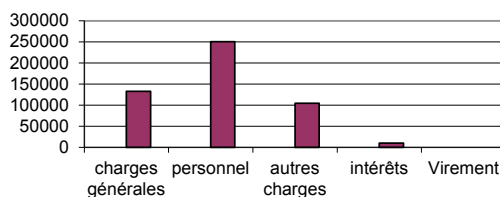
Une provision de 25 000 € a été prévue pour la **réalisation d'une aire de jeux pour enfants** à côté du stade et de l'aire multi-sports.

Pour équilibrer le budget, il a été prévu de faire un emprunt de 90 000 €, dont le montant sera revu en fonction de l'attribution des subventions.

**La baisse des dotations de l'État représente pour 2014 : 3 987,00 € ; pour 2015 : 11 018,00 €. Et devrait représenter pour 2016 : 20 356,00 €, pour 2017 : 29 694,00 €.**

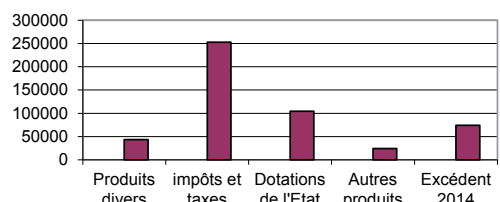
## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

charges générales	133 083,00
personnel	250 721,00
autres charges	104 571,00
intérêts	10 453,92
Virement	
<b>TOTAL</b>	<b>498 828,92</b>



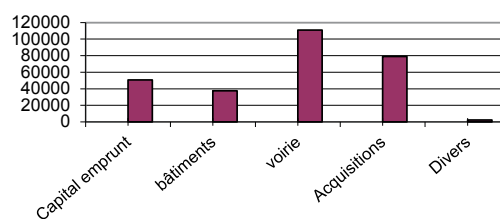
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits divers	43 220,00
impôts et taxes	252 746,00
Dotations de l'Etat	104 578,00
Autres produits	24 000,00
Excédent 2014	74 284,92
<b>TOTAL</b>	<b>498 828,92</b>



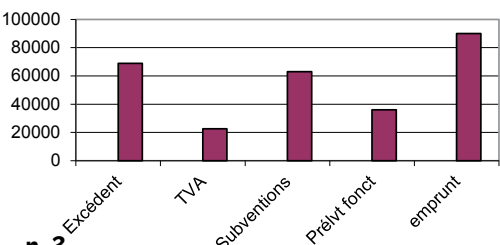
## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Capital emprunt	50 709,63
bâtiments	37 483,00
voirie	110 924,00
Acquisitions	79 000,00
Divers	2 387,00
<b>TOTAL</b>	<b>280 503,63</b>



## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Excédent 2014	68 869,76
TVA	22 667,57
Subventions	63 000,00
Prévt fonct	35 966,30
emprunt	90 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>280 503,63</b>



# À L'ÉCOLE

## 10<sup>ÈME</sup> ÉTOILE CYCLO POUR L'ÉCOLE DE ST LUBIN

Chaque année depuis 2005, madame Leddet, directrice de l'école de St Lubin, organise la semaine «étoile cyclo». Entourée de parents, de grands-parents, de bénévoles, cette aventure permet aux enfants de se lancer un défi et/ou de se dépasser pour certains, de pratiquer le vélo de façon plus intense, d'apprendre à vivre ensemble et de découvrir des tas d'endroits insolites, historiques, ... Le conseil municipal soutient financièrement, et depuis 10 ans, cette initiative !

Pour cette semaine cyclo, les élèves sont arrivés dès le dimanche soir à St-Aignan. Ils en sont repartis le mardi après avoir retrouvé durant la journée du lundi, les élèves de la classe CM2 de cette petite ville (ceux avec lesquels ils étaient partis en septembre en classe sportive USEP). Cette journée a été un «bilan» de leurs actions au sein des associations usep de nos écoles et des rencontres auxquelles nous avons participé ainsi que les projets USEP encore en cours.

Ils ont parcouru plus de 50 km le mardi pour regagner Blois le mardi soir.

Le mercredi, direction Chambord : ralliement de toutes les classes participant à cet événement. Jeudi ils ont roulé de St-Dyé à Talcy pour une animation au château de Talcy. Le soir ils ont profité d'une séance d'initiation à l'observation des étoiles !

Vendredi visite du moulin de Talcy avant le retour à St-Lubin, après un arrêt pique-nique à Marolles.



L'association sportive USEP du RPI St-Lubin & St-Bohaire met à la disposition des habitants des deux communes un lieu de récupération des métaux ferreux (machines à laver / frigos / chaudières / charrues...), dans une benne à St-Bohaire sur le parking du terrain de tennis avec

une permanence le **samedi 13 juin et le dimanche 14 juin de 10h à 15h.**

Pour St-Lubin, un point de collecte sera organisé le **samedi 13 juin de 10h à 14 h** face au lavoir, devant le dépôt de matériaux.

Nous comptons sur vous, parents et habitants des communes : cette récupération nous permettra de récolter des fonds pour la réalisation de nos projets USEP ( Etoile Cyclo, classes sportives, Petites Randos, 1-2-3 usep maternelles...)

Une collecte pour les métaux non-ferreux (objets en aluminium, cuivre, laiton, bronze, inox, plomb, zinc, batteries de voiture...) se fait conjointement : il est possible de les déposer dès maintenant dans chaque école.

Tous les travaux pour l'accès sécurisé à la nouvelle entrée de l'école, par le lotissement du Val des Jonquilles, sont en cours d'achèvement. Il nous paraît important de prendre le temps nécessaire pour que les familles, les assistantes maternelles puissent déposer petits et grands dans les meilleures conditions possibles que ce soit en voiture, à pied, en poussette. Et ce même quand les travaux des futures maisons et logements locatifs s'effectueront !



## LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : TAP

Après une première année de fonctionnement des TAP (imposés par l'Etat), le syndicat scolaire St Lubin-St Bohaire (SIVOS) effectue actuellement un premier bilan. Les enfants ont bénéficié, gratuitement pour les familles, de cycles de découverte ou d'initiation à la musique, au rugby, au mini-tennis, au jardinage, de certaines séances de jeux de société, de lecture, de travaux manuels, ... Ils ont même eu droit, dans chaque école, à l'intervention d'un magicien !

Globalement les enfants et les animateurs sont satisfaits.

Les membres du SIVOS, représentant les deux municipalités, ont voté la reconduction de la gratuité pour l'année scolaire 2015-2016, le maintien de certaines activités et sont en cours de réflexion pour proposer de nouvelles disciplines. En accord avec les enseignants, il a été décidé que les TAP se répartiraient désormais sur deux créneaux hebdomadaires d'une heure trente, sauf pour les maternelles qui restent à trois quart d'heure sur chaque journée pleine.

# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## ASSOCIATION DÉTENTE, LOISIRS ET CULTURE

### GYMNASTIQUE

Les séances de gymnastique sont dirigées par une animatrice salariée. Les cours sont ouverts aux adultes (hommes et femmes) et aux jeunes de plus de 16 ans.

Les cours sont donnés tous les lundi soir de 20h00 à 21h00 à la salle des fêtes de St Lubin. La reprise des cours se fera le lundi 14 septembre 2015.

Au programme : **Step, LIA, renforcement musculaire, assouplissement, cardio et relaxation.**

*Possibilité de 2 séances d'essai – Ensuite certificat médical exigé.*

**Pour tous renseignements, merci de contacter :**

Philippe MALCOIFFE, 44 rue des Rochettes, tél. : 02 54 43 66 61 – philippe.malcoiffe@free.fr

Patricia ARNOUX, 38 rue des Rochettes, tél. : 02 54 42 67 12 – patou.arnoux@orange.fr



### MARCHE NORDIQUE

Nous sommes un groupe d'une quinzaine de personnes à pratiquer cette discipline. Nous effectuons une marche par mois, en règle générale, le premier dimanche matin de chaque mois. Le départ des marches peut se faire de St Lubin ou d'autres communes avoisinantes.

La première sortie est prévue le dimanche 6 septembre 2015 à 9h30 au départ de la salle des fêtes de St Lubin (possibilité de vous prêter, et uniquement ce jour là, des bâtons pour essayer lors de cette séance d'initiation encadrée par une animatrice diplômée).

Ouvert aux adultes et aux jeunes de plus de 16 ans.

Pour l'année, aucune cotisation n'est demandée, mais chaque personne doit posséder des bâtons.

**Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :**

Philippe MALCOIFFE, 44 rue des Rochettes, tél. : 02 54 43 66 61 – philippe.malcoiffe@free.fr

Patricia ARNOUX, 38 rue des Rochettes, tél. : 02 54 42 67 12 – patou.arnoux@orange.fr



### DANSE DE SALON

Reprise des cours et inscription le mardi 15 septembre 2015 à 19h30.

Cours ouverts à tous.

Au programme : **valse, rock, tango, cha-cha-cha, rumba, paso-doble.**

Possibilité de 2 séances d'essai - Cotisation modique

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Pierre DELFOUR, 5 rue des Planches / tél. : 02 54 43 49 15 ou 06 85 52 43 66

Béatrice BARON, 3 rue des Jonquilles / tél. : 02 54 44 31 90



### ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

La fête des écoles aura lieu le

**dimanche 21 juin à St Bohaire  
de 11h à 15h avec pique-nique à midi**  
(chacun apporte son repas)

L'APE mettra un barbecue à disposition.

Au programme : une tombola, des stands de jeux pour petits et grands, balade en calèche, maquillage et animations.

**Tous les bénévoles sont les bienvenus  
pour tenir les stands.**

L'amicale des pompiers de St Lubin a récemment organisé un voyage au Mexique : 24 personnes se sont envolées du 06 au 14 avril 2015 dernier.

Une belle façon de partir à la découverte d'autres cultures et paysages sans oublier les moments de convivialités ; une autre manière d'entretenir la dynamique du groupe, indispensable en ces périodes difficiles.





# À SAVOIR...

## SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CHÂTEAUX

Le Pays des Châteaux est un syndicat composé de 65 communes regroupées au sein de deux établissements publics de coopération intercommunale et du conseil départemental de Loir-et-Cher, représentant près de 130 000 habitants, soit plus du tiers du département.

Il regroupe :

- la Communauté de communes du Grand Chambord qui compte 17 communes et près de 20 000 habitants.
- la Communauté d'Agglomération de Blois (Agglopolys) qui compte aujourd'hui 48 communes et près de 110 000 habitants.

Le Pays des Châteaux est un outil au service des acteurs du territoire.

Il a pour mission de structurer le développement local, et donc de favoriser l'émergence des projets des acteurs locaux, qu'ils soient publics, privés ou associatifs.

Après l'émergence, il participe au soutien financier des projets, à travers un contrat qui fixe les modalités du partenariat financier entre la Région, les collectivités, et les porteurs de projets, ou encore à travers le programme de

fonds européen LEADER. Il assure également le lien avec les services de l'Etat, de la Région Centre - Val de Loire, du Département de Loir-et-Cher et des différents organismes consulaires.



Le Pays des Châteaux assume par ailleurs la compétence tourisme - accueil, promotion, animation et commercialisation touristique, notamment dans le cadre de sa convention avec l'office de tourisme intercommunal Blois - Chambord.

Enfin, le Pays des Châteaux conseille et conduit diverses missions d'études et de prospectives dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de l'agriculture ou encore des services à la population...

Le Pays des Châteaux s'engage aux côtés de la Communauté d'Agglomération de Blois et de la Communauté de communes du Grand Chambord dans l'élaboration de documents d'orientation en matière d'aménagement, véritables feuilles de route pour aménager harmonieusement et durablement notre territoire.

Toutes les infos sur [www.paysdeschateaux.fr](http://www.paysdeschateaux.fr)

## LE SIDELC

Le syndicat intercommunal de distribution d'électricité de Loir-et-Cher a été créé en 1978. Il représente l'autorité organisatrice des services publics de l'électricité sur le département. En quelques chiffres, c'est 291 communes, 331 280 habitants, 197 380 usagers, 13 485 km de réseau basse et moyenne tension, 9 151 postes de transformation (chiffres de 2013).



Gestionnaire des réseaux qui desservent les consommateurs, le SIDELC est un partenaire privilégié des communes du département. Pour assurer une qualité de desserte toujours plus performante, il réalise dans sa zone d'intervention des travaux de renforcement, d'extension, de sécurisation et d'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité (9 537 500 € en 2013).

## LA FOURRIÈRE ANIMALE



Si vous avez perdu votre animal domestique il est peut-être à la fourrière d'Agglopolys.

Appelez au **02 54 74 16 73** (ou par mail : [fourriere@agglopolys.fr](mailto:fourriere@agglopolys.fr)), décrivez votre compagnon et mentionnez la date, l'endroit où il a été vu pour la dernière fois, sans omettre de laisser toutes vos coordonnées.

Combien cela vous en coûtera-t-il ? Capture en journée : 47 €/animal, nuit, dimanche ou jour férié + 23,50 €, garde : 23,50 €/jour. Frais d'identification de l'animal : 54,20 €. Ramassage d'animal mort : 23,50 €.

Si vous croisez un animal errant, ou que vous le récupérez momentanément chez vous, contactez les services d'Agglopolys au **02 54 90 35 35**. En dehors des horaires d'ouverture, adressez-vous à la police, la gendarmerie, les pompiers ou votre mairie qui contactera le service d'astreinte.

**Un document complet est à votre disposition en mairie !**

# À SAVOIR...

## DE NOUVEAUX «ENTREPRENEURS» À ST LUBIN

**La Crémaillère** est une demeure au charme authentique sur les hauteurs de St-Lubin (Carelle) ; de nouveaux propriétaires en sont aux commandes depuis quelques mois.

Ces chambres d'hôtes sont entourées d'un grand parc arboré avec étang, d'une piscine extérieure chauffée de Mai à Septembre et d'un espace Pool House avec Sauna. Elles se décomposent en 2 chambres spacieuses et une suite familiale.

02 54 70 19 65 / [infolacremaillere@gmail.com](mailto:infolacremaillere@gmail.com)  
[www.la-cremaillere.net](http://www.la-cremaillere.net)



**Autre domaine de compétence : l'électricité.  
Un nouvel entrepreneur est désormais  
installé sur la commune**

**EGBI.Sabrier**

Électricité Générale Bâtiment Industrie  
Travaux neufs- maintenance- dépannage

06 19 07 21 88 / [egbi.sabrier@sfr.fr](mailto:egbi.sabrier@sfr.fr)  
50 route d'Orchaise  
41190 ST LUBIN EN VERGONNOIS



## PLAN CANICULE 2015

Nous vous rappelons que la commune doit tenir à jour un registre, que nous devons transmettre au Préfet si nous connaissons une canicule pendant l'été.

Peuvent figurer sur ce registre les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à Saint Lubin ou de plus de 60 ans lorsqu'elles sont reconnues inaptes au travail et des personnes handicapées.

Toute personne susceptible d'être concernée peut vérifier auprès du secrétariat si elle est inscrite et dans le cas contraire, elle pourra remplir un questionnaire d'inscription.

## UNITE DE SECURITE ROUTIERE

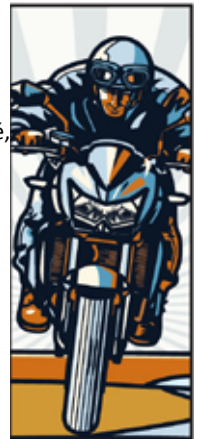
Avec l'arrivée des beaux jours les deux-roues font leur réapparition sur les routes !

Le ciel clément et les routes sèches incitent les motards à relâcher leur vigilance et à rouler plus vite, oubliant leur vulnérabilité, pourtant bien réelle du fait de l'absence de carrosserie, d'une capacité de freinage bien inférieure à celle des voitures et d'une très forte capacité d'accélération qui peut surprendre les autres usagers.

Adeptes du deux-roues, quelle que soit la cylindrée de votre véhicule, n'oubliez jamais que la route est un espace que vous partagez avec les autres usagers : faites attention à ceux qui sont encore plus vulnérables que vous tels que les piétons, anticipez le danger qui peut venir des automobilistes et ne jouez pas vous-même avec votre vie.

Par ailleurs, même si l'équipement ne supprime pas totalement les risques, il les réduit incontestablement, aussi est-il indispensable de bien s'équiper, de la tête aux pieds (casque, veste/airbags, gants, pantalon, chaussures), quelle que soit la distance à parcourir et la météo.

Pensez également à faire des pauses régulières (toutes les deux heures) et à vérifier l'état de votre machine (pneumatiques, freins, rétroviseurs).»



## LES GRANDS DÉPARTS EN VACANCES

Même si vous avez déjà l'esprit en vacances, n'oubliez jamais : sur la route, restez prudents !

Mettez à profit les quelques jours qui précèdent le grand départ pour vous organiser.

Vérifiez que vous avez dans la voiture les trois équipements obligatoires : le gilet jaune, le triangle de signalisation et l'éthylotest.

Contrôlez ou faites contrôler par un professionnel la pression des pneumatiques, le niveau d'huile, le liquide de refroidissement, l'état des essuie-glaces, l'éclairage et le liquide de frein.

Préparez votre trajet et chargez votre véhicule en toute sécurité.

L'heure du départ a sonné : **attachez votre ceinture, adaptez votre vitesse aux circonstances, respectez les distances de sécurité, laissez vos passagers répondre à votre place au téléphone et en cas de fatigue, passez le volant !**»



# LES DATES A RETENIR

qui nous ont été communiquées

<b>Samedi 13 juin</b>	Ramassage des métaux	Face au lavoir de 10h à 14h
<b>Dimanche 14 juin</b>	Pique-nique des quartiers	La Ridière
<b>Samedi 20 juin</b>	Brocante/vidéogrenier	à partir de 16h
<b>Dimanche 21 juin</b>	Fête des écoles à St Bohaire	à partir de 11h
<b>Lundi 14 septembre</b>	Reprise des cours de GV	20h - Salle des fêtes
<b>Mardi 15 septembre</b>	Reprise des cours de danse	19h30 - Salle des fêtes
<b>Samedi 19 septembre</b>	Visite commentée du <b>Bélier</b>	de 14h à 18h
<b>Mercredi 11 novembre</b>	Cérémonie commémorative	10h15
<b>Vendredi 20 novembre</b>	Ass. générale du comité des fêtes	20h30 - Salle des associations
<b>Sam. 5 &amp; dim. 6 décembre</b>	Festival des vins	de 10h à 19h
<b>Dimanche 6 &amp; 13 décembre</b>	Elections régionales	de 8h à 18h



## LA BOULANGERIE

Votre commerce de proximité est ouvert :

**Du mardi au samedi**  
**de 7h30 à 13h et de 15h30 à 19h30,**  
**le dimanche de 7h30 à 13h.**  
**Fermeture hebdomadaire le lundi.**

**La boulangerie reste ouverte tout l'été !**



## LA MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert (hors congés)

**Lundi : 8h30 > 12h - Mardi > 13h > 17h**  
**Jeudi : 16h > 19h - Vendredi 14h > 16h**

**T. 02 54 43 22 31**  
**mairie.stlubin@wanadoo.fr**

**Il sera fermé**  
**du 27 juillet 2015 au 16 août 2015 inclus.**

Pendant cette période, en cas de besoin, consulter le répondeur qui indiquera les numéros d'urgence

## LA BIBLIOTHÈQUE

**Ouverture au public les**  
**mardi et jeudi de 16h30 à 18h**

**La carte d'adhérent est gratuite**

La bibliothèque sera fermée du 2 juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2015. Une ouverture exceptionnelle le mardi 28 juillet et le jeudi 6 août 2015 de 16h30 à 18h vous permettra de changer vos livres.

Elle est gérée exclusivement par des bénévoles y compris sur le temps scolaire. Les «dames de la bibliothèque» consacrent deux matinées par semaine pour permettre aux enfants de

maternelle et de CM d'accéder aux ouvrages de la bibliothèque.

**Appel aux bénévoles pour tenir les permanences !**

Nous remercions madame Michaux et madame Lebreton, qui depuis l'ouverture de la bibliothèque ont animé régulièrement cette activité auprès des maternelles. Nous recherchons donc pour la rentrée des personnes bénévoles pour les remplacer et tenir les permanences aux heures d'ouverture.

## L'AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture au public :

**Lundi : 13h > 17h**  
**Mardi & vendredi : 11h > 12h30 / 13h > 17h**  
**Mercredi : 13h15 > 17h**  
**Jeudi : 8h30 > 12h15 - Fermée le samedi**

L'agence-postale sera fermée  
**Du 13 au 18 juillet 2015**  
**et du 31 août au 12 septembre 2015**

